

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 11 MAI 2022 à 13H****Date de la convocation :** jeudi 5 mai 2022

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 11 mai 2022 à 13h, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

**Membres du Bureau présents :**

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Sophie DELAIGUE, Chantal CHASSANG, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Bernard LORTON, Christiane SAMSON, Jany BROUSSE, Didier ROMEUF, Martine MUNOZ, Olivier CHAMBON, Georges LOPEZ, Bernard VIGNAUD, Patrick SAUZEDDE, Thomas BARNERIAS, Philippe BLANCHOZ, Ludovic COMBE, Ghislaine DUBIEN, Jean-François DELAIRE.

**Membres ayant donné pouvoir :**

Philippe CAYRE à Christiane SAMSON  
Frédéric CHONIER à Patrick SAUZEDDE

**Membres du Bureau absents excusés :**

Claude GOUILLON-CHENOT, Rachel BOURNIER, Jean-Éric GARRET, Éric CABROLIER, Daniel BALISONI, Daniel BERTHUCAT, Sylvain HERMAN, Michel GONIN, Caroline GUELON, Didier CORNET, Serge THEALLIER, Serge FAYET, Michel COUPERIER, Hélène BOUDON.

**Secrétaire de séance :** Thomas BARNERIAS**SOLLICITATION DE FINANCEMENT LEADER POUR LE POSTE D'ANIMATEUR DU  
CLUB D'ENTREPRISES DE THIERS DORE ET MONTAGNE****Rapporteur :** Stéphane RODIER, Vice-Président

L'industrie, secteur d'activité majeur de notre territoire, est aujourd'hui confrontée à de nombreux défis (attirer et recruter de nouvelles compétences et les jeunes générations, innover sous l'angle technologique et organisationnel ...).

L'ambition de l'intercommunalité Thiers Dore et Montagne est de conforter une industrie forte et attractive, de permettre aux futurs projets industriels de se développer sur le territoire et non plus dans les pays à bas coût. Il s'agit d'un objectif de reconquête industrielle à partir des entreprises existantes.

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

19

Membres du Bureau représentés :

2

Total votants :

21

Pour relever ce défi, au regard des enjeux rapidement présentés ci-avant, il est indispensable d'animer une nouvelle gouvernance économique locale et de renforcer l'ingénierie de proximité au service des entreprises et des futurs salariés. C'est le rôle qui sera assigné au futur Club d'entreprises de TDM, en facilitant les projets collaboratifs avec les entreprises, mais aussi en mobilisant le monde académique et les acteurs publics sur les axes thématiques et transversaux du projet de territoire (emploi/formation/attractivité).

Il est proposé au Bureau Communautaire de solliciter une subvention au titre du LEADER pour les années 1 et 2.

## PLAN DE FINANCEMENT - ANNEE 1 frais à 20%

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Salaire année 1	48 064,44 €	LEADER (80%)	46 141,85 €
Frais de structure (20%)	9 612,89 €	Autofinancement (20%)	11 535,48 €
<b>TOTAL</b>	<b>57 677,33 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>57 677,33 €</b>

## PLAN DE FINANCEMENT - ANNEE 2 Frais à 20%

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Salaire année 2	48 064,44 €	LEADER (75%)	43 257,99 €
Frais de structure (20%)	9 612,89 €	Autofinancement (25%)	14 419,34 €
<b>TOTAL</b>	<b>57 677,33 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>57 677,33 €</b>

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la sollicitation de subvention LEADER qui contribuera au recrutement d'un animateur de club d'entreprises ;
- **Autorise** le Président à solliciter la subvention correspondante et à signer tout document relatif à la présente décision ;
- **Approuve** le plan de financement présenté ci-dessus ;
- **Autorise** la prise en charge systématique par l'autofinancement en cas de financement LEADER inférieur au plan de financement.

TOTAL VOTANTS : 21

Membres présents : 19

Membres représentés : 2

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 21

Pour : 21

Contre :

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

